56me Année — Nouvelle Série — N° 270 PARAIT LE SAMEDI Le Numéro : 5 francs SAMEDI 17 MARS 1951.

SISTERON-JOURNAL

Politique - Littéraire - Sportif - Commercial et d'Annonces Judiciaires.

Abonnement : 1 an : 200 francs
C. C. P. M.-PASCAL-LIEUTIER
156-36 Marseille

Administration-Rédaction : Télé. 1.48
25, Rue Droite, SISTERON (b.-a.)
Directeur-Gérant: Marcel LIEUTIER

Tarif des Annonces :
Annonces Légales : 30 francs la ligne
Autres Annonces: on traite à forfait

Pour la Publicité extra-Régionale :
S'adresser à l'AGENCE CHIMOT
3, Rue d'Amboise PARIS (2e)

Figures Bas-Alpines
et
Médaillons Sisteronnais

Paul MICHEL

Un de nos plus actifs et dévoués concitoyens n'est plus, enlevé prématurément à l'estime de tous par un de ces coups du sort qui nous surprennent, qui nous navrent et qui nous déconcertent.

Et en effet, où que ce soit, c'est bien la Marque, le Destin et la Rançon de nos Elites d'être de bonne heure et cruellement « décimés », comme si je ne sais quelle force brutale, mauvaise et jalouse voulait se venger ainsi de leur Préséance et de leur Supériorité. Une sorte de Fatalité aveugle, douloureuse et tragique s'acharne et vient s'abattre, depuis un an ou deux, sur les enfants les meilleurs de chez nous, avec une régularité, si j'ose dire inlassable, et c'est ainsi qu'à tour de rôle, ils sont frappés les uns après les autres, soit à la fleur de leur âge et de leur jeunesse, soit en pleines forces viriles de leur maturité...

C'est maintenant Paul Michel qui nous quitte et qui n'est plus... Son dynamisme puissant pouvait laisser supposer qu'il résisterait mieux aux coups du sort injuste et dans ce journal qui fut un peu le sien, nous voudrions rendre un hommage mérité à cet homme de cœur et à cet homme de bien qui n'avait aucun adversaire, aucun ennemi, aucun détracteur et qui fut serviable et obligeant pour tous et dont la bonne humeur était proverbiale et légendaire. Il restera le rénovateur des traditions accueillantes de notre pays et il restera le fondateur et le créateur du Corso Fleuri.

Il était en effet de bonne origine provençale et sisteronnaise et issu d'une de ces vigoureuses et solides souches ancestrales enracinées au plus profond de notre sol. Il aimait ce Faubourg de la Baume au pied du Rocher et où s'étaient passées son enfance et une grande partie de sa jeunesse.

Quelques années après son service militaire, il prend la suite du commerce de son père décédé, comme entrepreneur.

Pendant l'occupation allemande, il est un des premiers résistants. Il risque sa vie, on l'arrête, il parvient à s'évader. Il est décoré, à la libération, de la Croix de Guerre avec étoile d'argent.

Dès 1947, aidé par ses camarades et amis de jeunesse, il prend courageusement une Présidence lourde et difficile : celle du Comité des Fêtes. Il prend aussi ses responsabilités, car ce n'est point une sinécure. Il faut savoir allier la bonne publicité commerciale et redonner ainsi à Sisteron son ancienne renommée d'une ville d'art.

Le Corso de Pentecôte devient son œuvre, et non pas un Corso de frime et de pacotille, un Corso burlesque de Carnaval, non pas une cavalcade hétéroclyte, une foire bruyante, tapageuse et désordonnée, mais quelque chose de fin, de rare et de choisi. C'est le Corso Fleuri. Et Paul Michel y met l'empreinte de notre marque de fabrique. Il anime tout le monde. Il stimule les constructeurs de chars et, pendant 5 années consécutives, c'est un renouvellement ininterrompu de créations mirifiques et sans égales, de créations éblouissantes où se retrouvent ce je ne sais quoi d'inimitable : l'Elégance du bon goût. La sortie nocturne du Corso est alors décidée avec le ruissellement des lumières.

En récompense de ce succès persistant, la population réaffirme et renouvelle à Paul Michel sa confiance et le maintient à la Présidence du Comité des Fêtes où son action énergique et personnelle devient de plus en plus prépondérante et où chacun reconnait son dévouement autant que son bon caractère, avec ses facultés organisatrices et aussi son tact et sa prudence, et cette petite diplomatie nécessaire pour apaiser critiques et querelles.

De réussite en réussite, le Corso de Pentecôte devient une manifestation, je ne dirai pas mondiale ni universelle, mais le légitime fleuron des réjouissances méridionales les plus vantées, les plus réputées.. Tout devient impeccable, tout atteint presque à la perfection en notre petite bourgade Sisteronnaise.

Paul Michel était un cœur généreux. Cet homme de bien s'en va, en pleines forces. Sa mort, que rien ne faisait prévoir, causera un grand vide et c'est lorsque quelqu'un nous fait défaut que ses mérites viennent éclater au grand jour et que ses qualités sont reconnues par chacun. Il emporte dans sa tombe d'unanimes regrets.

Paul Michel ne disparait pas tout entier. Sa nature franche et cordiale, son caractère de loyauté, son entrain, sa jovialité, son allant, son affabilité, son aménité, resteront dans la Légende Sisteronnaise. Il nous manquera seulement de rencontrer à nouveau cette silhouette intime et familière... Il cachait une âme frémissante et sensible et il était un de ceux qui dissimulent un cœur ardent et délicat, généreux et tendre, avec des apparences bon enfant et de bon vivant, et il avait en plus certaines bonnes grâces naturelles et primesautières qui nous complétaient sa figure. C'était une des personnalités les plus marquantes et les plus représentatives de ce Sisteron à la fois si frondeur et si sensible.

Puisse cet éloge de simple sincérité adoucir le chagrin de toute une famille si cruellement éprouvée. Paul Michel a bien mérité de sa petite patrie Sisteronnaise et la petite patrie, on le sait, gardera toujours les inclinations les plus tendres de nos âmes et nos souvenirs les plus vrais.

Sisteron-Journal.

Nous n'oublierons pas Paul MICHEL...

Nous n'oublierons pas Paul Michel parce qu'il était de ces hommes à qui on donne une fois son estime, son amitié, pour ne plus les reprendre jamais.

« Paul Michel est mort ! », en ce jeudi matin, devant ces quelques mots, nous sommes resté longtemps sans comprendre.

— Et maintenant même, est-ce que nous savons bien tout ce qu'ils signifient d'irréparable —

En ce jeudi matin nous ne voulions pas croire que la mort avait pu abattre cet homme qui vivait si intensément.

——

Et nous avons suivi, le cœur serré, le convoi de celui que tous avaient voulu accompagner en haut du cimetière où il repose maintenant.

C'est une ville en deuil qui a salué Paul Michel une dernière fois, une ville qui a voulu faire à celui qui avait tant fait pour elle, des obsèques inoubliables.

——

Nous ne sommes pas certain que Paul Michel eut souhaité, lui qui était si parfaitement simple, des obsèques aussi grandioses, et même aussi émouvantes.

Mais pouvait-il empêcher tous ceux qui l'aimaient, tous ceux qui l'avaient estimé, de l'accompagner à son dernier repos ?

Pouvait-il retenir ceux qui lui devaient quelque chose, tous ceux qu'il avait aidés ?

——

Dans cette foule, dont l'émouvant silence disait trop combien on pensait au disparu, tous étaient venus, TOUS, et jamais ce mot n'a pu désigner plus d'idées différentes et opposées.

Paul Michel, c'est pour vous qu'on était là, pour vous seul, pour tout ce que vous aviez fait, pour votre cœur qui savait s'ouvrir à tous.

Comme on s'est serré au cimetière contre votre tombe, pour vous accompagner jusqu'au bout ! Et comme la même douleur étreignait tous les cœurs !

——

Il semblait à tous encore que ce n'était pas vrai,

et puis cette terre natale que vous avez tant aimée, qui vous avait donné sa vie, vous a repris pour que vous dormiez,

comme si vous aviez mérité déjà le repos que la mort donne à ceux qui ont tout donné.

Les Obsèques de Paul MICHEL

C'est avec le concours d'une nombreuse assistance de Sisteronnais et des environs que Samedi dernier ont eu lieu les obsèques de Paul Michel.

En tête du cortège, le drapeau F.F.I. suivi d'une délégation de Résistants, la Musique des « Touristes des Alpes », les écoles, le Comité des Fêtes, une délégation de la Croix Rouge, des Scouts, des Sapeurs-Pompiers, du Syndicat d'Initiative, des Entrepreneurs, de la Gendarmerie, sont venus apporter au regretté Paul Michel, un dernier témoignage de sympathie.

Un camion de gerbes et de couronnes précédait le corbillard. Derrière venait la famille et de nombreuses personnalités parmi lesquelles nous avons reconnu M. Binche, représentant M. le Préfet, M. le Sous-Préfet de Forcalquier ; M. Borrély, Président du Conseil Général; M. Bourg, Conseiller Général, Président de la Commission des Finances des Hautes-Alpes ; M. Paoli, Directeur des services économiques des Basses-Alpes ; M. Paret, Maire, entouré du Conseil Municipal ; M. Raoul Bouchet, chef de la Résistance du secteur de Sisteron ; M. Lamborelle, chef départemental de l'O.R.A., et une foule d'amis et connaissances.

Au cimetière, M. Paret, Maire et Conseiller Général, prononça le seul discours que nous publions ci-dessous :

Mesdames, Messieurs,

Au nom du Comité des Fêtes de Sisteron, au nom du Syndicat d'Initiative, au nom de la Résistance Bas-Alpine, au nom des nombreux amis que comptait notre regretté camarade je viens rendre un suprême hommage un dernier adieu à l'ami sincère et dévoué qu'était Paul Michel.

Cette fin prématurée, à la fleur de l'âge, que rien ne faisait prévoir nous a tous plongés dans la plus vive consternation.

Président du Comité des Fêtes, membre de plusieurs sociétés locales, élu au Conseil d'Administration de la Sécurité Sociale, son activité était sans bornes et de tous les instants, au détriment, le plus souvent de ses affaires personnelles.

Grand Résistant pendant l'occupation, les tâches les plus dures, les plus ingrates ne le rebutaient pas. Il n'avait pas peur des responsabilités et, lorsqu'il fut arrêté avec bon nombre de Sisteronnais, il supporta héroïquement cette dure épreuve et là encore manifesta son courageux dynamisme en faussant compagnie aux géoliers qui l'emmenaient.

Bon Sisteronnais de vieille souche il aimait son pays. Sa disparition laissera un grand vide, la cité perd en lui un de ses bons serviteurs qui savait la faire apprécier.

Cette nombreuse assistance témoigne, mon cher Paul, dans quelle amitié, quelle sympathie elle te tenait.

Que ces hommages adoucissent un peu l'immense douleur qui étreint ta mère, ta veuve, ton fils et tous les membres de ta famille.

Au nom de cette nombreuse assistance, au nom de tous tes amis, au nom de notre amitié, je t'adresse, mon cher Paul, le dernier adieu.

Repose en Paix, ton souvenir nous restera.

RENAULT
1.000 kg. 1.400 kg.
2 T. 5 5 T. et 7 T.
Livraison immédiate
VENTE A CREDIT
Maxime BUES
Concessionnaire, SISTERON

PARIS-MATCH
qui est toujours dans l'actualité
vous présente cette semaine
après l'assassinat du Premier Iranien
LE FRONT DU PETROLE
où se joue le destin du monde
une grande aventure en couleurs.

Syndicat d'Initiative

Mercredi de cette semaine, en soirée s'est tenue, dans la salle de réunion de la Mairie, l'Assemblée Générale du Syndicat d'Initiative.

La séance est présidée par MM. Paret, Maire et Conseiller Général de Sisteron, et Camille Reymond, Maire et Conseiller Général de Château-Arnoux. M. le Docteur Niel, Président du S. I., remercie l'assistance d'être venue aussi nombreuse et passe la parole au Trésorier, M. Midol-Monnet, qui dans un compte-rendu financier aussi précis que détaillé, fait apparaitre, après plusieurs années de saine gestion, un reliquat de quelques milliers de francs.

M. le Docteur Niel reprend ensuite la parole et donne un compte-rendu très documenté de tout ce qui a été fait jusqu'à présent et ce qui reste à faire, tel que la traversée de Sisteron, amélioration du parcours de toutes les excursions, visite de la Citadelle, aménagement d'un camp de camping, organisation d'un concours de phototèque, rattachement de Volonne et Château-Arnoux au S. I. de Sisteron et élaboration d'un nouveau dépliant.

Après une discussion générale sur toutes ces questions et après avoir examiné quelques questions particulières, on procède au renouvellement des membres du bureau qui sont réélus à l'unanimité et la séance est levée à 23 heures.

CHRONIQUE LOCALE

UNION MUTUELLE DES FEMMES DE SISTERON. — Il est rappelé à toutes les sociétaires que c'est demain Dimanche à 14 heures 30 dans une salle de la Mairie, que se tiendra l'Assemblée Générale.

Présence indispensable.

PRIMES A LA CONSTRUCTION. — A partir du 1er Avril 1951 les primes à la construction destinées à faciliter la construction ou l'achèvement d'immeubles ne seront accordées que pour les travaux entrepris après le dépôt de la demande. Jusqu'à cette date ces primes pouvaient être accordées pour les travaux entrepris avant le dépôt de la demande (à partir du 31 Mars 1950).

OBJET TROUVE. — Un bas de dame.

CONCOURS DE BOULES à la longue et à la mêlée, demain Dimanche, à 14 heures.

Inscription chez M. Achard « La Potinière ». Lancement du but à 14 heures 30.

SERIE NOIRE. — Depuis le début de l'année nous sommes affligés d'une série noire qui nous déconcerte. Nous avons signalé en leur temps les nombreux décès qui se sont succédés.

L'année nouvelle a amené avec elle le mauvais sort. Après les décès du début de l'année, voici que nous enregistrons de nouveau une série noire. Après le décès de notre ami Paul Michel, dont divers articles expriment les regrets du public, nous ajouterons ceux de nos compatriotes Firmin Audibert, épicier, Albert Rippert, ancien chapelier, et Aubergat, retraité des P.T.T.

A toutes ces familles si douloureusement éprouvées, nous présentons nos sincères condoléances.

LIBRE PENSEE. — Le bureau adresse ses remerciements à M. Béraud, pour la somme de 1.000 francs qu'il a versé à cette société à la suite du décès de son père.

RENOUVELLEMENT GENERAL DES CARTES GRISES (Véhicules utilitaires 2 tonnes). — Pendant le mois de Mars 1951, du numéro 5.000 à 7.499 AR I.

LE FILM DU VANÇON. — Nous sommes heureux de féliciter notre ami Jean Pascal, chef des Eclaireurs et cinéaste amateur, pour la réalisation de son film qu'il vient de présenter au « Camera-Club » de Sisteron.

Tirée sur 9 m/m 5, cette bande de 200 mètres nous fait revivre la sortie des Eclaireurs de Sisteron et leur marche dans la pittoresque Vallée du Vançon, depuis le confluent de la Durance, par Sourribes, Authon et Feissal.

Les belles cascades du torrent, les paysages ruiniformes du Dromont, des transhumants sur les hauteurs de Feissal nous font connaitre qu'à quelques kilomètres seulement de Sisteron se trouvent des lieux d'excursions superbes. Les photos correctes nous montrent des visages de chez nous, frais, jeunes, joyeux et sympathiques : les Eclaireurs Sisteronnais.

La technique de Jean Pascal est bonne et la poésie n'est pas absente de la plupart des vues et les dirigeants du « Camera-Club » le classent un des meilleurs films en 9 m/m 5 de la saison. Et, lors de sa présentation prochaine aux amis des Eclaireurs, les applaudissements et les félicitations récompenseront Jean Pascal et ses garçons de leurs efforts et les encourageront à nous donner encore d'autres films amateurs.

On demande
Mécaniciens, Chaudronniers, Serruriers au Garage BUES.

VARIETES - CINEMA
(Salle Chauffée)
Suzy Delair
Fernand Ledoux Paul Bernard
dans une œuvre âpre et violente
PATTES BLANCHES

CASINO - CINEMA
TU M'AS SAUVE LA VIE
avec Fernandel et Sacha Guitry.

Loterie Nationale
Les dixièmes de la
TRANCHE SPECIALE de PAQUES
sont en vente chez
Michel RULLAN, 4, Rue Saunerie.

© VILLE DE SISTERON

APPEL aux Anciens Combattants et aux Victimes des deux Guerres 1914-1918 et 1939-1945.

Bien chers Amis
et chers Camarades,

Lors de notre Assemblée Générale qui a eu lieu le 4 Mars dernier dans une salle de la Mairie, présidée par notre sympathique Maire et Conseiller Général Emile Paret,

en ma qualité de grand mutilé de guerre, je tiens à vous dire que, malgré que la salle soit archi-comble, j'ai constaté avec regret que beaucoup de nos camarades étaient absents... Pourquoi celà ? Eh bien non camarades, il ne faut pas se laisser aller ! Il faut réagir et comprendre enfin qu'il est du devoir de chacun de nous unir dans un même idéal, de défendre nos propres et légitimes revendications qui, jusqu'à ce jour ont trop été délaissées. Donc, camarades, ne restez plus indifférents ou isolés, car vous savez très bien que notre retraite du Combattant est tout à fait dérisoire en rapport du coût de la vie et que pour les pensions de guerre le gouvernement n'a rien prévu dans le budget de 1951.

Aussi, chers camarades, sans plus tarder, allez vous faire inscrire à M. Levesque, Président de l'Amicale, ou à M. Fautrier, Trésorier, lesquels se feront un plaisir de vous donner tous renseignements utiles en ce qui concerne les droits de toutes les Victimes de la guerre. Sachez aussi, camarades, que notre association ne comprend aucune opinion et aucun parti politique car notre seul but est d'être tous unis et de se serrer les coudes plus que jamais. N'oubliez pas que l'union fait la force.

Reynier de Montlaux Fernand
Officier de la Légion d'Honneur
Vice-Président.

AVIS

M. RULLAN Jean, peintre à SISTERON, Rue Mercerie, informe sa clientèle qu'il se tient à sa disposition pour tous travaux de peinture.
Devis gratuits.

ANCIENS COMBATTANTS 1939-1945. — La loi du 13 Décembre 1950 étend pendant 10 ans aux titulaires de la carte du combattant 1939 1945, attribuée conformément au décret du 23 Décembre 1949 et à leurs ayants cause (Veuves, Orphelins, Ascendants), le bénéfice des Retraites Mutualistes instituées aux Combattants de 1914-1918 par la loi du 4 Août 1923.

C'est-à-dire une majoration de l'Etat de 25 à 60 °/° de la rente acquise par les versements des intéressés.

La Société Mutualiste de Retraites des A. C. et V. G. de l'U. F. des Basses-Alpes, dont le siège est à Sisteron, affiliée à la France Mutualiste à Paris, peut recevoir d'ores et déjà les adhésions en vue de la constitution d'une Retraite Mutualiste bénéficiant des avantages énumérés ci-dessus.

Pour tous renseignements s'adresser au siège de la Mutuelle, 15, Rue de la Mission, à Sisteron, en joignant le cas échéant, un timbre de 20 frs pour l'envoi de la brochure qui donne toutes les indications à cet effet.

Le taux de capitalisation applicable aux versements constitutifs de retraites qui seront effectués à partir du 1er Janvier 1951 est de 4,30 °/° non compris la majoration de l'Etat.

Il est rappelé aux Sociétaires retraités qu'ils peuvent toujours augmenter leur retraite soit par aliénation des capitaux réservés, soit par des versements à rente immédiate avec les mêmes avantages que ceux acquis lors de l'adhésion.

Demande d'emploi

CHAUFFEUR, tourisme, poids lourd cherche place. Sérieuses références pour emploi de confiance.
S'adresser au Bureau du Journal.

LE POET

CANAL DE VENTAVON. — Recrutement d'un garde-canal. — Le poste de garde-canal du secteur de Rourebeau étant devenu vacant, les candidats qui désireraient postuler à cet emploi devront faire parvenir leur candidature à M. le Directeur technique du Canal de Ventavon, au Poët, avant le 21 Mars 1951, dernier délai.
Age limite : 21 - 45 ans.

DES APPAREILS PHOTO
à un prix raisonnable !...

Unifex 6x9 1350 fr.
Ultrafex 6x9 1850 fr.

pour faire des photos 6x9 toujours nettes et réussies, aussi belles qu'avec un appareil de 15.000 frs.
Remboursement de l'appareil au bout d'un an s'il ne vous donnait pas satisfaction.
DROGUERIE PHOTO BERNARD
63, Rue Droite — SISTERON

FAITES VOS ACHATS
DE CHARBON
en vous adressant chez
Marceau BLANC
Rue Saunerie — SISTERON

ETAT-CIVIL

du 9 au 16 Mars 1951

Naissances : Christian Patrick Daniel Pinna, Avenue de la Libération. — Bernard Lucien Sic, Avenue de la Libération. — Monique Louise Thérèse Reymond, quartier de Parésous. — Lucien Jean-Louis Moullet, Avenue de la Libération. — Julien Jean-Paul Moullet, Avenue de la Libération.

Publication de Mariage: Jules Augustin Eugène Bourgeon, sans profession, domicilié à Sisteron, et Berthe Eugénie Boutigny, sans profession, domiciliée à Soissons (Aisne).

Décès : Paul Henry Michel, 41 ans, Faubourg la Baume. — Firmin Flavien Audibert, 72 ans, quartier du Gand. — Eugène Joseph Aubergat, 47 ans, Faubourg la Baume.

REMERCIEMENTS

Les familles MICHEL, parents et alliés, dans l'impossibilité de répondre individuellement aux nombreuses marques de sympathie témoignées à l'occasion du décès de

M. Paul MICHEL

prient de trouver ici l'expression de leurs vifs remerciements.

REMERCIEMENTS

Les familles AUDIBERT et ROBERT, très touchées des marques de sympathie reçues lors du décès de

M. Firmin AUDIBERT

prient tous leurs parents, amis et connaissances, ainsi que diverses sociétés de la ville, de trouver ici l'expression de leurs sincères remerciements.

REMERCIEMENTS

Les familles CURET, ESCLANGON et SIARD, très touchées des nombreuses marques de sympathie reçues lors du décès de

M. Albert RIPPERT

survenu à Marseille le 9 Mars 1951 et inhumé à Sisteron le 12 Mars, prient tous leurs parents, amis et connaissances de trouver ici l'expression de leurs sincères remerciements.

REMERCIEMENTS

Madame Veuve AUBERGAT et ses filles remercient les parents, amis et connaissances des marques de sympathie reçues à l'occasion du décès de

M. AUBERGAT Eugène

LES BONS DE LA
DÉFENSE NATIONALE
A INTÉRÊT PROGRESSIF
SONT ANONYMES ET
REMBOURSABLES
A VUE
PRIX D'ÉMISSION . 9.700 FRANCS
PRIX DE REMBOURSEMENT
CROISSANT JUSQU'A
12.000 FRANCS
59

A L'APPROCHE DU PRINTEMPS
LES
Vêtements PHILIP
Rue Droite — SISTERON
offrent un choix considérable de
COSTUMES Peignés et Sport
PANTALONS Gabardine et Lainage
VESTES velours et fantaisie
GABARDINES - IMPERMEABLES
CHEMISERIE
VETEMENTS DE TRAVAIL
TAILLEURS — ROBES
CHEMISIERS
JUPES et VESTES fantaisie
NOUVEAUTES
COSTUMES 1re COMMUNION

Mme Couton
informe le public qu'elle continue et qu'elle se tient à sa disposition pour...
TEINTURERIE DEGRAISSAGE
STOPPAGE
BRODERIE
S'adresser :
53, Rue Droite — SISTERON
et Bar Moderne, Rue Saunerie.
PRIX AVANTAGEUX
Livraison dans la semaine.

Sisteron — Imprimerie LIEUTIER
Le Gérant : Marcel LIEUTIER

Achetez vos meubles au Spécialiste du Meuble
BOUISSON fabricant 10, Rue Saunerie, SISTERON
Grand Choix en Magasin aux Meilleurs Prix
CHAMBRES A COUCHER — SALLES A MANGER
Studios — Cuisines — Bureaux — Salons
Literie — Sièges — Tapis — Linos
Poussettes — MEUBLES D'ENFANTS — Landaux
Tous Meubles STYLE et MODERNES sur commande
AVANT TOUT ACHAT... UNE VISITE S'IMPOSE ! !

ACHETEZ DU CAFE
COURAGEUX
LE MEILLEUR
en vente dans toutes les bonnes épiceries
AROME QUALITE

ALLEGRE & CHASTEL
Téléphone 205
ASSURANCES TOUTES NATURES
CREDIT
AUTOMOBILE et INDUSTRIEL
3, 6, 9, 12, 15, 18 mois
à partir de 8 °/° l'an
Dans les 2 heures
un crédit peut vous être accordé.

AVANT TOUT ACHAT DE POSTE
T. S. F.
VOYEZ NOS MODELES
Toute la Gamme
PRIX INCROYABLES
depuis **10.900**
RADIOLA — AMPLIX — ONDIA
COMPTANT CREDIT
C. FIASTRE
22, Rue Saunerie
RIEN QUE L'ELECTRICITE
INSTALLATION — REPARATION

A LA PENSÉE ARTICLES FUNERAIRES
COURONNES PERLES et CERAMIQUE
CHRIST FLEURS LIVRES
PUT Emile Ne pas confondre... A LA PENSEE
Rue Notre-Dame — La Coste SISTERON

A LA MARBRERIE DE LA CITADELLE
Tout ce qui concerne
l'Art Funéraire et le Bâtiment
Monuments Funéraires
Plaques et Livres
Devantures de Magasins
Escaliers, Cheminées
Dessus de Meubles, etc....
POMPES FUNEBRES
CERCUEILS TOUS GENRES
Couronnes Céramiques
Fleurs Artificielles
Vases et Jardinières
en tous genres
PERRONE MAGASIN : 59, Rue Droite
ATELIER : au Collet
SISTERON

MENAGERES ET CONNAISSEURS
exigez et dégustez l'excellent
Café "HOVA"
Café « HOVA » marque de choix
En vente
dans toutes les bonnes épiceries
Vente en gros
Société Commerciale d'Alimentation.

ATELIER DE MENUISERIE
ET EBENISTERIE
REYNAUD & BURLE
Rue de La Coste, SISTERON
SERVICE
des Pompes Funèbres
CERCUEILS tous bois
— Prix Modérés —

Marceau SCALA
T. S. F.
Téléphone 3
Rue de Provence — SISTERON

MONUMENTS FUNERAIRES
Escaliers — Eviers — Carrelages
Plaques et Livres en marbre
Gravure
Marbrerie R. CAFFIN
Rue des Combes — SISTERON
Devis gratuit sur demande.

MOTOCYCLISTES
Avant tout achat
de MOTO ou de VELOMOTEUR
voyez
Paul ALBERT
Avenue de la Gare et 4, Rue Droite
Agent des marques
KŒLHER-ESCOFFIER
GNOME ET RHONE
RAVAT AVIONS VOISINS
Demandez nos conditions de paiement
en 8 mensualités
La Maison
assure l'entretien et la réparation
des machines vendues par ses soins
PNEUMATIQUES
neufs et rechappés, toutes dimensions
pour tourisme, poids lourds
et agriculture.
— LIVRAISON IMMEDIATE —

Etude de Me Guillaume BUES
notaire à SISTERON
gérée par Me Charles GOUVAN

PURGE
d'Hypothèques Légales

Suivant contrat reçu par Me Charles GOUVAN, gérant de l'étude de Me Guillaume BUES, notaire à SISTERON, le vingt cinq Juillet mil neuf cent cinquante, Monsieur Maurice BARATON, directeur d'usine, demeurant à SAINT-AUBAN, commune de CHATEAU-ARNOUX agissant pour le compte de la Compagnie de Produits Chimiques et Electrométallurgiques ALAIS, FROGES et CAMARGUE, société anonyme au capital de Trois Mille Huit Cent Cinquante Millions de Francs, dont le siège social est à LYON, Cours de Verdun, no 9, a vendu à la Commune de CHATEAU-ARNOUX une parcelle de terre en nature de vague, sise sur le territoire de la Commune de CHATEAU-ARNOUX, paraissant cadastrée sous les numéros 100 p, 107 p et 108 p de la Section C, pour une contenance de quatre vingt deux ares, quatre vingt deux centiares.

Copie collationnée de ce contrat de vente a été déposée au greffe du Tribunal Civil de Première Instance de DIGNE, le dix sept Janvier mil neuf cent cinquante et un, suivant acte de dépôt dressé le même jour.

Notification de l'acte constatant ce dépôt a été faite suivant exploit de Me BERTRAND, huissier à SISTERON, en date du vingt deux Février mil neuf cent cinquante et un, à :

Monsieur le Procureur de la République, près le dit Tribunal

Et par exploit de Me Pierre SORET, huissier près le Tribunal Civil de LYON, au siège social de la Compagnie de Produits Chimiques et Electrométallurgiques ALAIS, FROGES et CAMARGUE, à LYON, Cours de Verdun, no 9.

Avec déclaration que les dites notifications étaient faites en conformité de l'article 2194 du code civil à l'effet de requérir telles inscriptions d'hypothèques légales jugées à propos, dans le délai de deux mois, et que faute de ce faire dans le dit délai, l'immeuble sus-désigné demeurerait purgé de toutes hypothèques de cette nature.

Pour Insertion,
Me GOUVAN, notaire gérant.

Etude de Me Gaston BAYLE
Notaire à LA MOTTE-DU-CAIRE

DEUXIEME AVIS

Suivant acte reçu par Me Gaston BAYLE, notaire à LA MOTTE-DU-CAIRE, le dix huit Février mil neuf cent cinquante et un, enregistré à SISTERON le vingt et un Février mil neuf cent cinquante et un, folio 97, case 539

Madame Camille TOUCHE, sans profession, épouse de Monsieur Gustave PELLEGRIN, et le dit Monsieur Gustave PELLEGRIN, cultivateur, demeurant ensemble à RIBIERS (Hautes-Alpes) ont fait donation à Monsieur Jean Lucien PELLEGRIN, commerçant, demeurant à THEZE (Basses-Alpes)

De tous leurs droits sur les éléments corporels et incorporels d'un fonds de commerce de CAFE EPICERIE, avec exploitation annexe du commerce saisonnier d'HOTEL-RESTAURANT, sis et exploité à THEZE.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en l'étude de Me BAYLE, notaire à LA MOTTE-DU-CAIRE domicile élu, dans les dix jours du présent avis.

Cette donation a été publiée au Bulletin Officiel du Registre du Commerce du

Pour Deuxième Avis,
BAYLE, notaire.

© VILLE DE SISTERON